

RÉPONSE DE LA FSU EMPLOI AUX ACCUSATIONS DE SARAH KNAFO CONCERNANT FRANCE TRAVAIL ET SES PERSONNELS

La FSU Emploi, syndicat des agentes et agents de France Travail, tient à répondre aux attaques infondées et aux contre-vérités véhiculées par Mme Sarah Knafo, députée européenne Reconquète.

1. UNE ATTAQUE POLITIQUE ET IDEOLOGIQUE CONTRE LES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI

Mme Knafo ne cache pas son objectif : discréditer le Service Public de l'Emploi en reprenant des discours ultra-libéraux et de l'extrême droite visant à discréditer pour mieux démanteler les Services Publics au profit du privé. Derrière ses critiques, il y a une vision où l'accès à l'emploi ne serait plus un droit mais un privilège réservé à celles et ceux qui peuvent s'offrir les services d'agences privées.

Nous refusons cette vision. Les agent.es de France Travail, à travers leur engagement quotidien, garantissent un accès à l'emploi pour toutes et tous, sans aucune forme de discrimination.

2. UNE COMPARAISON MENSONGÈRE AVEC LE PRIVÉ

Mme Knafo compare France Travail à LinkedIn pour affirmer une inefficacité dans nos missions. Cette comparaison est fallacieuse.

France Travail n'est pas seulement une plateforme de mise en relation entre recruteurs et candidats, comme le sont toutes les « pseudos » plateformes de recrutement.

Nos missions incluent notamment :

- La **réception en présentiel** de l'ensemble des demandeuses et demandeurs d'emploi et des entreprises, dans des agences de proximité.
- L'**accompagnement renforcé** des demandeurs d'emploi, particulièrement des publics les plus éloignés du marché du travail.
- L'**indemnisation** des demandeurs d'emploi.
- L'**orientation et la formation** de nos publics, essentielles dans un marché du travail en constante évolution.
- L'**intermédiation** entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, notamment par la mise en place de la **Méthode de Recrutement par Simulation**
- Le **lien permanent avec les entreprises** pour anticiper leurs besoins et ajuster l'offre de formation et d'accompagnement.



LinkedIn, le bon coin ou les agences d'intérim, ne proposent pas tous ces services, faisant même payer ses services premium. Prétendre que le privé pourrait faire mieux avec moins de moyens est un mythe dangereux.

3. UNE VISION BIAISÉE DES RÉSULTATS DE FRANCE TRAVAIL

Mme Knafo évoque un taux de retour à l'emploi de 12,9 %, un chiffre tiré d'un rapport de 2017 et totalement dépassé. En réalité, chaque année, **près de 4,1 millions de demandeurs d'emploi retrouvent un emploi grâce à France Travail**, avec un accompagnement adapté à leur situation.

Il a même été prouvé, au travers de plusieurs enquêtes indépendantes, que France travail est plus efficace et moins cher que les différents opérateurs privés.

Un article de France Culture du 9 janvier 2025, par la voix de Luc Behaghel professeur associé à l'École d'économie de Paris (Inra), spécialiste du marché du travail indique : « **Avec la transformation de Pôle emploi en France Travail, nos dirigeants comptent accélérer plus encore l'externalisation de certains accompagnements de demandeurs d'emploi. Pourtant, les évaluations depuis deux décennies montrent que cette sous-traitance au privé est plus coûteuse et moins efficace.** »

Mme Knafo omet aussi un point fondamental : **les personnes les plus éloignées du marché du travail sont celles qui ont le plus besoin d'accompagnement.** Elles ne trouvent pas d'emploi en un clic sur une plateforme privée et nécessitent un accompagnement humain, que seul un service public peut garantir.

4. DES CHIFFRES MANIPULÉS POUR ALIMENTER LE BUZZ



Mme Knafo multiplie les affirmations trompeuses !

Confusion volontaire entre budget d'indemnisation et budget de fonctionnement : Non, France Travail ne coûte pas "43 milliards d'euros". L'essentiel de cette somme correspond aux allocations chômage versées aux demandeurs d'emploi.

5. UNE ATTAQUE CONTRE LES AGENT.ES QUI TRAVAILLENT AU SERVICE DES USAGÈRES ET USAGERS

Au-delà des chiffres, nous dénonçons l'attaque contre les 54 000 agent.es de France Travail qui, chaque jour, accompagnent des millions de demandeurs d'emploi et des entreprises.

Ces femmes et ces hommes ne comptent pas leurs efforts pour indemniser, orienter, conseiller, soutenir et trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun.

A titre de comparaison, pour nos dirigeants qui adorent comparer la France à l'Allemagne quand cela les arrange, le Bundesagentur für Arbeit (équivalent du France travail Allemand), emploie 96 100 salarié.es pour accompagner un nombre de demandeur d'emploi inférieur à celui de la France.

Plutôt que de dénoncer un prétendu "échec", Mme Knafo devrait venir voir la réalité du travail de nos collègues sur le terrain. Mais encore faudrait-il qu'elle accepte l'invitation lancée par notre direction, ce qu'elle n'a toujours pas fait. Il est toujours plus simple de critiquer depuis un siège doré.



Engagée au quotidien
pour le Service Public

Mme Knafo adore détailler le coût supposé des services publics. Intéressons-nous à ce que nous coûte Mme la députée Européen dans le cadre de son mandat.

En additionnant l'indemnité de mandat, les indemnités de frais généraux et les indemnités forfaitaires, nous sommes sur un montant, d'environ, 250 000€ par an, soit l'équivalent du salaire de 10 enseignants, de 10 infirmières ou de 10 conseillers France travail. Quitte à être populiste, nous pouvons nous interroger si notre société a plus besoin de 10 professeurs, de 10 infirmiers ou d'une Sarah Knafo ?

La FSU Emploi défend un service public de l'emploi fort, accessible à toutes et tous, et basé sur l'accompagnement humain.

Nous continuerons à combattre les discours haineux qui cherchent à démanteler notre mission au profit d'intérêts privés.

Nous appelons les agentes et agents de France Travail à ne pas se laisser abuser par ces attaques et à défendre ensemble notre rôle essentiel dans la lutte contre le chômage.

**LA FSU EMPLOI RESTERA COMBATIVE ET MOBILISÉE
FACE À CES TENTATIVES DE DÉSTABILISATION DU SERVICE PUBLIC.**



*Engagée au quotidien
pour le Service Public*

L'APPLI FSU EMPLOI

**Vous informer et connaître vos droits
à portée de main**



Téléchargez l'application

Acceptez les notifications

pour être au plus près de l'information
nationale et régionale...

**Créez-vous un compte,
simplement et rapidement**

pour recevoir des notifications spécifiques
à votre région ou selon votre statut.



*Scannez
ce code*



Disponible sur AppStore et GooglePlay